

DAKTARI



Chapitre IV Ozempic

Depuis octobre 2025, les règles concernant le remboursement de l'Ozempic et des autres analogues du GLP1 ont changé. Il y a une période de transition jusqu'au 01/02/2026.

Cela concerne les médicaments suivants : Ozempic®, Rybelsus®, Trulicity®, Victoza® et Xultophy®.

Pour les patients déjà inscrits dans un trajet de soins diabète, le remboursement doit désormais également passer par une demande du chapitre IV – paragraphe 968000.

Dans Daktari, vous prescrivez le médicament et choisissez ensuite le bon paragraphe dans le chapitre IV.

The screenshot shows a dropdown menu with the selected item: "1 x Ozempic 0.25 mg (Abacus Medicine) sol. i...". Below the dropdown is a button labeled "Demander Chapitre IV :". Below this, another dropdown menu is shown with the selected item: "1 x Ozempic 0.25 mg (Abacus Medicine) sol. i...". To the right of this dropdown is a button labeled "Pres". Below the second dropdown, two paragraphs are listed: "5480000: trait de soins pour le diabète (remboursement en catégorie A)" and "9680000: diabète de type 2 insuffisamment contrôlé (bi- et trithérapie)". The second paragraph is highlighted with a red box.

Dans l'écran de la demande de remboursement, vous choisissez alors le critère a') et vous pouvez ensuite envoyer la demande.

The screenshot shows the "Demande de remboursement chapitre IV" form. The "Numéro de paragraphe" is 9680000, and the "diabète de type 2 insuffisamment contrôlé (bi- et trithérapie)" is selected. The "Demande" section has a checkbox for "Ceci est une extension pour l'accord de :" and a "Date de début" of 04-12-2025. The "Déclaration" section contains several paragraphs. Paragraph a) is highlighted with a red box and contains the text: "a) Pour le bénéficiaire qui, avant l'entrée en vigueur de la présente réglementation, a déjà été traité avec la spécialité pharmaceutique mentionnée dans le présent paragraphe et bénéficiait d'un remboursement pour cette spécialité selon les conditions mentionnées dans le texte réglementaire du paragraphe 5480000 avant le 01.10.2025, et qui remplissait les conditions figurant au point a) de ce paragraphe avant le début du traitement, la poursuite du traitement remboursable peut être accordée, selon les modalités mentionnées au point c). Cette mesure transitoire est valable pour une durée de 4 mois, c'est-à-dire jusqu'au 31.01.2026." Paragraph b) states: "b) Le nombre de conditionnements remboursables tiendra compte d'une posologie maximale de 1 mg par semaine." Paragraph c) states: "c) Première demande : Sur base d'un formulaire de demande, dont le modèle est repris en annexe A de ce paragraphe, dûment complété et signé par le médecin traitant, le médecin-conseil délivre au bénéficiaire l'autorisation dont le modèle est fixé sous 'e' de l'annexe III du présent arrêté et dont la durée de validité est limitée à 12 mois maximum." Paragraph d) states: "d) Demande de prolongation : L'autorisation de remboursement peut être prolongée pour de nouvelles périodes de 12 mois maximum sur base de l'envoi au médecin-conseil de l'organisme assureur d'un formulaire de demande, dont le modèle est repris en annexe A de ce paragraphe, dûment complété et signé par le médecin traitant. Le médecin traitant confirme après les 12 premiers mois de traitement une valeur d'HbA1c < 7,0 % ou une diminution de l'HbA1c < 7,0 % ou une diminution de l'HbA1c > ou = 1,0 % par rapport à la valeur initiale. Pour les prolongations suivantes, le médecin traitant confirme un contrôle glycémique suffisant." Paragraph e) states: "e) Dans tous les cas, le médecin traitant s'engage à tenir à la disposition du médecin-conseil les éléments de preuve établissant que le bénéficiaire se trouve dans la situation attestée." Paragraph f) states: "f) Le remboursement simultané de la spécialité à base de sémaglutide avec une gliptine (A-91, A-110), ou une gliflozine (A-113, A-114) n'est jamais autorisé." The "Pièces jointes" section has a "Joindre fichier..." button and an "Ajouter des données du dossier..." button. The "État" section shows "État: pas encore envoyé" and a checkbox for "C'est une demande complète (aucun document ne manque)" which is checked. There are buttons for "Envoyer la demande" and "Annuler la demande". At the bottom, it says "Impossible d'envoyer la demande : Nombre de vers cochés incorrect : au moins 1 est attendu".